

Pôle communication
Tél.: 24 65 42

Lundi 29 janvier 2018

INVITATION PRESSE

La nouvelle aérogare de fret de Nouméa-Magenta

La nouvelle aérogare de fret de l'aérodrome de Nouméa-Magenta a ouvert ses portes le 24 janvier. L'opération de construction a été menée, à la demande du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, par le service d'ingénierie de la direction de l'Aviation civile, sur un peu plus d'une année, pour un montant de 540 millions de francs.

La Nouvelle-Calédonie, en concertation avec la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) et Air Calédonie, a investi dans ce nouvel équipement afin de soutenir l'augmentation des volumes de fret traités et de pallier le sous-dimensionnement des espaces dédiés jusqu'alors au sein de l'aéroport de Nouméa-Magenta.

Il s'agit d'une installation majeure destinée à favoriser les échanges de fret avec les Îles. L'infrastructure est destinée aux compagnies qui bénéficient d'une autorisation temporaire d'occupation (AOT) délivrée par la CCI, exploitante de l'aérodrome.

Cette réalisation permettra, par ailleurs, d'agrandir les salles de départ et d'arrivée de l'aérogare passagers grâce aux surfaces récupérées de l'espace fret actuel, une fois les études sécurité et de diagnostic amiante finalisées, courant 2019. Ces travaux s'inscrivent dans un programme plus large de développement et de modernisation de la plateforme aéroportuaire qui vise à accompagner le développement du trafic domestique. L'objectif est d'augmenter la qualité de service du transport aérien, tout en maintenant le niveau de sécurité optimum pour l'ensemble des usagers.

Une visite de l'aérogare de fret est organisée vendredi 2 février à 9 heures à l'attention de la presse. Elle sera suivie d'une séance de questions-réponses.

Merci de nous communiquer les noms des journalistes présents et de nous faire parvenir une copie de leur pièce d'identité, à l'adresse email suivante avant le 31 janvier au soir :

muriel.maignuet@aviation-civile.gouv.fr